



COMMUNIQUE AUX IPCSR ET DPCSR

Chers collègues,

Les résultats des élections professionnelles du 2 avril 2009 ne nous ont pas été favorables. Nous avons perdu notre siège à la CAP des IPCSR. Nous serons donc absents de cette CAP mais pas inactifs. Nous interviendrons et solliciterons chaque fois que nécessaire l'administration pour soutenir et défendre les dossiers individuels de CAP qui nous seront soumis.

Les carrières et la situation des agents, leurs conditions de travail, leurs quotidiens ne sont pas déterminés essentiellement en CAP. Il y a, en amont, tout un travail de concertation locale dans lequel les équipes CFDT continueront à s'investir. En outre, les évolutions statutaires relèvent de décisions soumises à l'avis du CTPM (comité technique paritaire ministériel) et pour l'hygiène et la sécurité c'est au CCHS (comité central consultatif d'hygiène et de sécurité) ou CLHS (comité local d'hygiène et de sécurité) que cela se passe. Notre réseau militant de l'éducation routière poursuivra sa reconstruction au service des inspecteurs et délégués.

Dans la période récente, la CFDT et son réseau militant de l'éducation routière ont œuvré et gagné, avec d'autres, une réforme qui maintient les services de l'éducation routière dans le champ ministériel.

La représentativité CFDT lui permet d'intervenir et d'agir au sein du MEEDDAT auprès de toutes les directions y compris celle de la DSCR. Elle n'y manquera pas.

A la veille des nombreuses réformes sur le permis de conduire, sur les statuts et les missions des IPCSR et des DPCSR, sur les projets de fusion des corps, la CFDT se positionne clairement. Elle est favorable aux évolutions statutaires avec comme objectifs d'améliorer les situations des personnels, la reconnaissance de leurs qualifications au travers de carrières plus attractives et de rémunérations à la hauteur. Favorable aux ouvertures vers d'autres corps la CFDT souhaite dépasser les corporatismes pour améliorer les carrières et permettre des parcours professionnels attractifs et variés.

Si l'action est primordiale dans toute revendication c'est aussi par le dialogue et la concertation que nous ferons avancer notre profession et reconnaître nos métiers.

Au premier janvier 2010 la réorganisation des services de l'État dans les départements et les régions ne sera pas sans conséquences sur les organisations syndicales et leur représentativité.

La CFDT organisée en syndicat non corporatiste à l'échelle régionale défend au mieux l'intérêt des inspecteurs et délégués du permis de conduire comme de tous les agents.

Au niveau local elle est à votre disposition dans chaque DDE, DDEA, DRE et demain DTT et DREAL, avec ses syndicats régionaux ou ses sections départementales. Pour tout problème ou renseignement n'hésitez pas non plus à contacter les animateurs de notre réseau national éducation routière au sein de l'Union des Syndicats de l'écologie et de l'équipement CFDT (USEE CFDT).

Ensemble nous serons plus fort !

Rejoignez nous !

Contact :

André Chaudron,
Permanent national
Tél. 01 40 81 83 48
06 16 52 62 49

infos disponibles sur www.ufe-cfdt.org
(cliquez sur *carrières* puis sur *catégoriel* et *ipcsr*)